



Projet d'Aménagement Général (PAG) Étude préparatoire, section 3

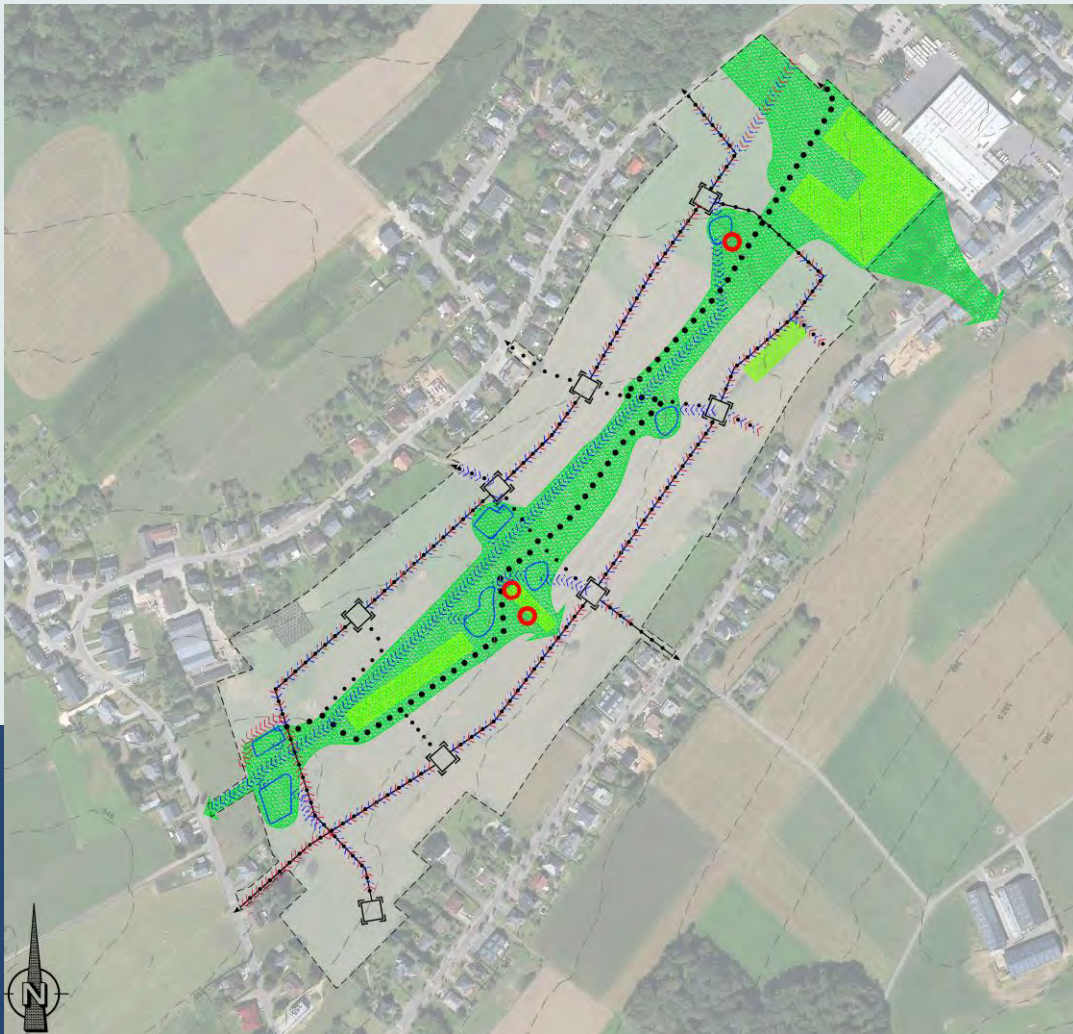


SCHÉMA DIRECTEUR

ZAD-PAP-NQ | KeM01-Langwiss | Keispelt_Meispelt | Novembre 2019

Identification de l'enjeu urbanistique et lignes directrices majeures



Localité/lieu-dit Keispelt_Meispelt
 Intitulé du SD KeM01-Langwiss
 Surface brute 19,8 ha

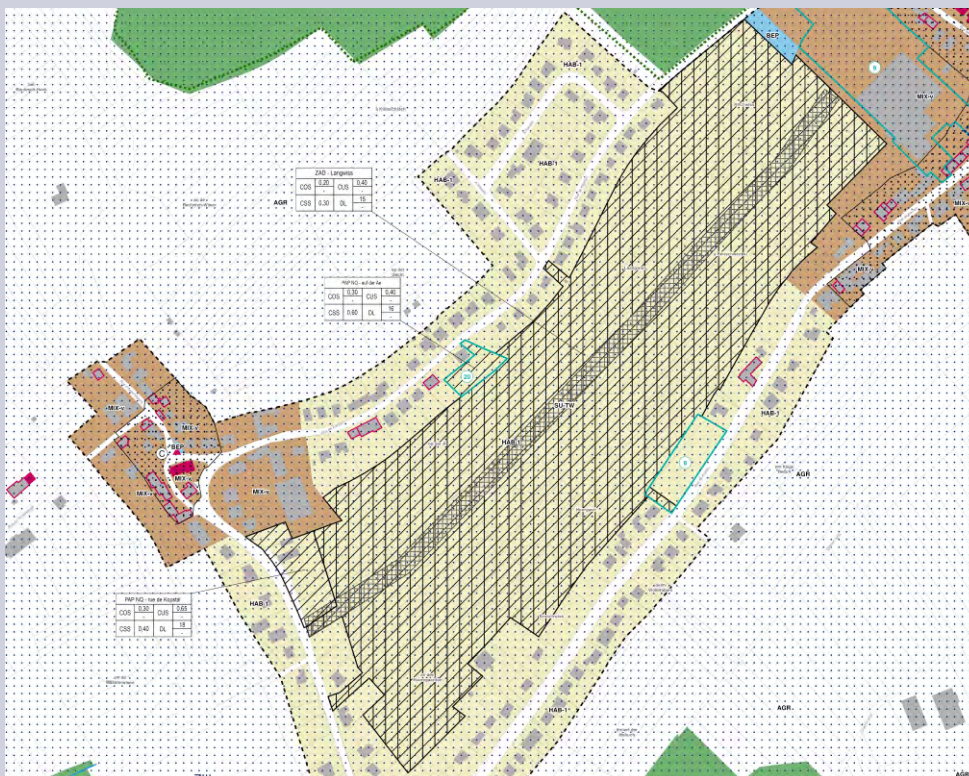
Données structurantes du PAG
 Zone de base HAB-1

Part de la surface construite brute à dédier au logement (%) 90%-100%

Détermination Min Max
 Nbre de logements - 300
Nbre d'habitants (2,72*) - 816
** Selon la moyenne communale de personnes/ménage en 2015 (Statec)*

Keispelt-Meispelt / Langwiss			
COS	0,20	CUS	0,40
			-
CSS	0,30	DL	15
			-

Extrait de la partie graphique du PAG



Source : Luxplan SA, 2019

Identification de l'enjeu urbanistique et lignes directrices majeures


Enjeux urbanistiques

Cette zone constitue une réserve de terrains à long terme.
L'enjeu étant de compléter le tissu urbain entre les localités de Meispelt et Keispelt, avec une urbanisation peu dense et en respect de l'environnement.

Lignes directrices majeures

- Projet prioritairement destiné à **l'habitat** ;
- Créer une liaison entre les noyaux urbains de Keispelt et Meispelt ;
- Développer des éco-quartiers durables en respect de **l'environnement** ;
- Créer des lieux de vie et d'échanges sociaux pour favoriser la mixité sociale ;
- Garantir les interfaces et la continuité avec le tissu bâti existant **et l'espace vert aux alentours** ;
- Promouvoir des formes d'habitat et assurer l'implantation de futures constructions de manière à favoriser les économies d'énergie ;
- Site partiellement sensible archéologiquement.

Concept de mise en œuvre

1. Généralité / Identité	<ul style="list-style-type: none">• Aménager des connexions carrossables et piétonnes depuis la rue de Kehlen, la rue de Keispelt et la rue de Kopstal ;• Le PAP Benschwenkel/rue de Kehlen, réf.17471, approuvé par le Ministre de l'Intérieur en date du 24/02/2016, permet un accès carrossable au présent site.
2. Hiérarchie du réseau de voirie et mobilité douce	<ul style="list-style-type: none">• Aménager la voirie en zone résidentielle ;• Des chemins piétons, traversant le site notamment d'Est en Ouest, sont à prévoir afin de se greffer aux quartiers voisins ;• Prévoir d'autres connexions piétonnes afin de garantir les déplacements doux intra-quartier.
3. Accessibilité au transport collectif 	<p>Le présent site est desservi par trois lignes de transport en commun, par le biais des arrêts « Kuesselt » (150 m) et « Bei Mëllesch » (300 m), « Kräizwee » (150 m) et « Bei Péickes » (250 m) :</p> <ul style="list-style-type: none">• Ligne 260 Luxembourg - Keispelt ;• Ligne 262 Luxembourg - Kopstal - Keispelt ;• Ligne 340 Mersch - Kehlen - Mamer.
4. Infrastructures techniques majeures	<ul style="list-style-type: none">• Système d'assainissement séparatif ;• Les eaux pluviales sont à acheminer vers plusieurs bassins de rétention, aménagés vers le talweg au centre de la ZAD, et ensuite vers le ruisseau de la Réilach ;• Les eaux usées sont à acheminer vers le Sud du site, vers le réseau existant dans la rue de Kopstal.

Source : Géoportail, 2019